



*Lors de cette première assemblée générale, le Professeur BERNARD DENIS nous a fait l'honneur de sa présence. Vous trouverez en lecture ci-dessous son article très enrichissant sur le Continental Bulldog, qu'il nous a développé et commenté durant cette assemblée. Nous le remercions de son aimable autorisation de reproduction pour le C.B.C.F :*

## **LE BULLDOG CONTINENTAL MÉRITE D'ÊTRE RECONNU EN TANT QUE RACE**

Le Bulldog continental aurait pu être reconnu dès 2011, à la suite de la réunion commune de la commission scientifique et de la commission des standards qui s'est tenue à Bruxelles au mois de février. Imelda ANGEHRN avait déposé un dossier remarquablement présenté et tout à fait conforme à ce qui était demandé par la FCI. Elle avait scrupuleusement tenu compte de ce que Raymond TRIQUET et nous-même, envoyés pour une mission d'expertise par la FCI, lui avions expliqué en 2005. Dans notre rapport, nous avons souligné la qualité de son travail et souhaité qu'il se poursuive, même s'il devait aboutir à la demande de reconnaissance d'une nouvelle race. La suite des événements n'a pas été conforme à ce qui aurait dû se passer. Nous ne les rapporterons pas ici, nous contentant de signaler que de nouvelles mesures sont envisagées pour la reconnaissance de nouvelles races, visant à réduire leur nombre. Or, ces mesures ne sont pas encore définies avec précision et il n'y avait de toute manière pas lieu de les imposer au Bulldog Continental, dont le dossier était parfaitement conforme à ce qui avait été demandé jusqu'alors. Ajoutons que, ayant considéré comme inadmissible la manière dont le dossier du Conti a été traité, nous avons démissionné de la commission scientifique, dont nous étions membre depuis 27 ans.

Il faut maintenant se tourner vers l'avenir.

On connaît nos opinions sur le nombre trop élevé de races et la nécessaire re-promotion de la variété. Nous avons d'ailleurs écrit un rapport sur le sujet pour la FCI, qui figure probablement encore sur son site. Nous disons souvent en forme de boutade que nous nous faisons fort de ramener le nombre de races de chiens à 80 ou 100 et transformer toutes les autres en variétés. Cette façon de voir les choses est évidemment strictement scientifique car, en l'état actuel, il est quasiment impossible de faire reconnaître de nouvelles variétés. Pour que cela puisse se faire il faut, d'une part que la nouvelle population soit candidate à être reconnue comme variété, d'autre part qu'il existe une race d'accueil. La probabilité que les deux conditions soient remplies est extrêmement faible. On peut concevoir qu'il soit possible de convaincre les demandeurs d'accepter cette solution mais comment imposer une nouvelle variété à une race qui n'en veut pas ? Imaginez la réaction du Kennel Club si la FCI lui annonçait qu'elle vient de reconnaître le Conti comme variété du Bulldog anglais !

En l'état actuel, il n'y a pas d'autre solution que de faire du Conti une nouvelle race. Les arguments ne manquent d'ailleurs pas, à la condition de « re-visiter » la notion de race. Pendant toute notre carrière, nous n'avons cessé d'expliquer que la race devait être appréhendée sous l'angle génétique. Il est vrai que cet aspect était trop souvent ignoré mais ce n'était pas vraiment un point de vue de zootechnicien car la zootechnie est par essence ouverte, globalisante et synthétique. Aujourd'hui, nous prenons des distances par rapport au « tout génétique », d'autant plus que la tendance est forte à le confondre avec le « tout génétique moléculaire » alors que d'autres approches, notamment généalogiques, gardent leur pertinence.

Le Conti nous paraît justement fournir de bons arguments pour relativiser l'approche génétique de la notion de race. Il ne serait probablement pas difficile de montrer qu'au plan

génétique, il est une variété du Bulldog anglais, malgré l'intervention d'autres races dans sa genèse. Si on l'examine, en fait, les différences sautent aux yeux : son type morphologique, son énergie, son comportement, ses qualités zootechniques en font une tout autre population. Certes, il y a un siècle, il y avait des Bulldogs anglais qui étaient construits comme des Contis mais le retour en arrière des premiers n'est guère envisageable car ils sont devenus « autre chose » et ils plaisent beaucoup. La « race » doit donc être envisagée de manière globale, en intégrant à la fois des données génétiques et phénotypiques. Un autre point est fondamental à considérer aujourd'hui : la position des éleveurs.

Sur ce point, il est intéressant de considérer la manière dont le législateur français définissait la race en 1969, puis en 2006.

La définition de 1969 est scientifique. Le décret relatif à l'amélioration génétique du 14 juin la définit comme suit : « Une race doit recouvrir un ensemble d'animaux d'une même espèce présentant entre eux suffisamment de caractères héréditaires communs. Le modèle de la race est défini par l'énumération de ces caractères héréditaires avec indication de leur intensité moyenne d'expression dans l'ensemble considéré ».

En 2006 (décret du 21 décembre relatif à l'identification et à l'amélioration génétique des animaux), on trouve : "Race : un ensemble d'animaux qui a suffisamment de points en commun pour pouvoir être considéré comme homogène par un ou plusieurs groupes d'éleveurs qui sont d'accord sur l'organisation du renouvellement des reproducteurs et des échanges induits, y compris au niveau international." Le rôle des éleveurs dans la reconnaissance d'une population en tant que race est bien mis en avant.

Il est à noter que cette position rejoint celle de la FAO, qui définit la race de la manière suivante : "Ou bien un groupe d'animaux domestiques possédant des caractéristiques externes bien définies et identifiables qui permettent par un simple examen visuel de le distinguer d'autres groupes de la même espèce, ou bien un groupe qui, pour des raisons géographiques ou culturelles s'est séparé d'autres groupes phénotypiquement similaires et dont l'identité propre a été acceptée". La définition apparaît très ouverte.

Nous ne savons pas ce que sera l'avenir du Bulldog continental à la FCI. Nul doute que son existence mérite d'être reconnue, d'autant plus qu'il restitue l'image d'un Dogue qui n'existe plus, celle du « Doguin », petit dogue déjà décrit et illustré au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'« Histoire naturelle » de BUFFON.

Sera-t-il reconnu comme variété ou comme race ? Tout dépendra de l'évolution de la réglementation et du classement des races à la FCI. Il est quasiment exclu que le Conti devienne une variété du Bulldog anglais. Il pourrait en revanche être une variété d'un ensemble élargi que l'on pourrait imaginer d'appeler « race Bulldog », dans lequel le Bulldog anglais serait lui-même une variété. Autant dire que c'est un rêve de scientifique ... pour ne pas parler de délire ! Il n'y a donc pas d'autre solution que de faire du Conti une race, comme le West Highland White l'est devenu par rapport au Cairn, le Berger Blanc par rapport au Berger allemand etc ...

En tout cas, il faudra bien finir par reconnaître l'excellence du travail engagé par Imelda ANGEHRN et lui donner une place internationale officielle, à côté du Bulldog anglais et non pas en concurrence avec lui car les deux populations n'ont plus grand-chose de commun.



Professeur Bernard DENIS